

# RAPPORT MORAL

## AGO 2018 du 4 MAI 2019

À l'origine de notre mouvement il y a le Conseil National de la Résistance. À l'origine du programme du Conseil National de la Résistance, il y a entre autres, un constat de ce qui s'était passé avant et pendant la guerre en France et en Europe.

Constat que l'éducation et la culture ne suffisent pas en elles-mêmes, pour éviter le pire que les humains puissent commettre. Évidemment il y a eu un cheminement socioéconomique et politique qui a abouti à ce développement du fascisme. Mais aucune classe sociale ne fut épargnée par ce fléau. C'est pourquoi les résistants donnèrent autant d'importance à l'Éducation Populaire, parce qu'ils pensaient que l'éducation devait être une chose permanente, et qu'elle devait être mutuelle, que c'était là un moyen pour que chacun se souvienne en permanence, qu'on s'enrichit toujours des autres et surtout pas en essayant de les dominer. Et aussi parce que le maquis fut une occasion extraordinaire de l'expérimenter, par le mélange de classe sociale, d'origine géographique, de cultures diverses qu'il permettait.

Aujourd'hui 75 ans après, si nous travaillons/militons dans le mouvement des MJC, c'est parce que nous sommes tous ici persuadés de l'intérêt de cette démarche d'émancipation individuelle et collective.

Nous le sommes d'autant plus, que nous vivons une période où les crises multiples s'entrecroisent et se nourrissent mutuellement (économique, sociale, écologique, climatique, politique).

Et où, heureusement, une part de plus en plus grande de la population, en prend conscience (selon des modalités très diverses selon les générations, les milieux sociaux et les sensibilités, après avoir été pendant des décennies endormie par l'individualisation de ses désirs.

Ces réappropriations, si nous ne voulons pas qu'elles soient dévoyées, ne peuvent se faire sans une grande part d'éducation populaire. Et celle-ci est d'autant plus riche qu'elle confronte des générations, des milieux, des cultures, des opinions différents, des expériences diverses, citadines, rurales, etc...

D'où la nécessité, plus que jamais de nos Maisons des Jeunes et de la Culture. Nous n'avons jamais abdiqué ces valeurs de l'éducation populaire, et plus même: notre façon de l'appliquer s'est enrichie depuis 75 ans de nos expériences multiples (grâce au fait que chaque MJC est une association locale ancrée dans un territoire avec une histoire à chaque fois différente), mais

aussi d'apports extérieurs sociologues, philosophes, pédagogues, autres mouvements d'éducatrices populaires, etc...

C'est fort de cette expérience, de cette histoire, que nous déclinons au quotidien, de ces valeurs, que nous avons décidé d'être habilité organisme de formation porteur de cette démarche, à réaffirmer sans cesse, pour que les métiers de l'animation ne soient pas à visée technocratique.

Depuis le début de notre histoire, nous sommes liés à des volontés émanant des territoires. En effet, il semble de bon sens que l'intérêt des collectivités est que les MJC fédèrent des citoyens conscients et actifs. D'où le fait que l'on convienne avec elles afin qu'elles subviennent à nos besoins pour fonctionner sur des orientations dont nous débattons ensemble.

Mais aujourd'hui à cause d'une politique restreignant les ressources des communes ou les empêchant de dépenser plus dans les cas où elles en ont la possibilité (ce qui est vraiment pour le coup une règle d'essence complètement idéologique), cette ressource se restreint fortement, mettant en difficulté ou en danger certaines de nos maisons mais aussi la FRMJC à travers les conventions de financement des postes de directeurs.

À ce sujet nous déplorons que de plus en plus dans les collectivités, le subventionnement de fonctionnement est « juste au niveau de la ligne de flottaison », voire disparaît au profit de financements aux actions, ce qui oblige nos directeurs.rice.s et animateur.rice.s à un supplément de travail constant de recherches et justifications de financements par divers appels à projet. Et tout cela augmenté par une propension « naturelle » de l'appareil administratif à étendre son pouvoir de contrôle.

À propos de financement : nous ne comprenons pas l'attitude du Conseil Régional de Bretagne qui ne participe toujours pas au financement de notre tête de réseau, alors que d'autres le sont, et ce malgré nos multiples demandes réitérées qui de plus restent sans réponses.

OUI notre modèle économique est fragile par essence : nous ne sommes pas des vendeurs d'activités occupationnelles pour jeunes potentiellement en déshérence s'adressant à des collectivités acheteuses de services. Notre tête de réseau est l'appui indispensable à chaque association locale d'éducation populaire ayant un projet politique ancré dans un territoire, ce qui ne recouvre pas du tout les mêmes exigences envers les salariés.

De plus pour l'année 2019, nous perdons 32 000€ sur la convention FRMJC/Ville de Rennes, il est possible que l'interdiction d'augmenter les dépenses de fonctionnement y soit pour quelque chose.

Tout ceci nous amène à une situation financière tendue que Filipe, le trésorier, vous expliquera brillamment tout à l'heure.

Les responsables des collectivités territoriales doivent être conscients de l'aspect crucial de leurs choix. Est-ce que l'approche du secteur jeunesse est faite dans une vision globale ou occupationnelle ? Est-ce que la culture est simplement un moyen d'occuper ses loisirs (et au passage de s'essayer à la distinction)? Ou est-ce ce qui relie les gens entre eux, l'objet même de la rencontre ? Ce par quoi nous sommes amenés à nous poser les questions fondamentales ? Que veulent-ils ?

D'ores et déjà le nouvel organigramme de la FR ne permet pas de « tenir le coup » en l'état, même si les financements espérés nous sont octroyés. Depuis le départ de Patrick, de manière transitoire, nous expérimentons une organisation. Cette organisation, malgré une baisse des dépenses, ne nous empêche pas de finir avec un déficit important. Et le budget prévisionnel, malgré la baisse des cotisations patronales, se conclut sur un déficit important également. Même si le pire n'est pas certain en matière de financements (CAF, Région, etc...), il n'empêche que cette situation n'est pas tenable à terme parce qu'elle implique une surcharge de travail et ne permet pas de projet supplémentaire. Au passage, au nom du conseil d'administration, je remercie les équipes de la FR et de la FD, et les directeur.rice.s pour leur investissement pendant cette période compliquée.

C'est face à cette impasse financière que le CA a décidé de lancer une réflexion sur notre modèle économique (animé par une commission ad hoc) afin de pouvoir rencontrer les collectivités et pouvoir faire des propositions sur des bases claires. Ce sera la réflexion qui nous occupera cet après-midi.

Et dans les négociations avec les collectivités, il est évident que la notion de tripartisme doit être jouée au maximum. Face à la commune ou à la communauté de communes, il est évident que la MJC locale a un poids politique beaucoup plus évident. C'est une raison pour laquelle elle se doit d'y être présente.

Mais ce n'est pas la seule : la FRMJC de Bretagne a jusqu'à présent su faire vivre une vie de réseau, notamment avec les directions et les administrateur.rice.s. Cette dimension devra être accentuée en sollicitant beaucoup plus les autres éléments (salariés et administrateurs et bénévoles des maisons) par exemple dans les négociations notées plus haut, mais aussi par des formations et des rencontres d'échanges (comme en ce moment avec les formations sur les droits culturels) ?

Une première application basique serait déjà de ne plus payer de cotisation à la FR mais puisque les mots ont un sens, mais des adhésions.

Bref : faire de l'éducation populaire au niveau régional ! Ou dit autrement : que la structure FR soit encore moins verticale et plus horizontale.

Que la verticalité de notre mouvement soit dans la vision et la défense commune d'une certaine façon de voir la jeunesse et la culture.

La vision commune : c'est déjà au minimum l'appropriation locale par les habitants, la confiance et la responsabilisation, la transversalité, la notion de commun, le respect des droits culturels pour l'émancipation individuelle et collective (l'une ne s'opposant pas à l'autre).

La défense commune : c'est déjà au minimum, la défense du subventionnement de fonctionnement pour nous et se battre contre la complexification administrative, rendre visible nos analyses, nos propositions et nos actions.

Pour finir deux références à Rancière. La première qui nous conforte dans nos actions au quotidien dans nos maisons :

**« la démocratie (...) est l'action qui sans cesse, arrache aux gouvernements oligarchiques le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies »**

La deuxième :

**« Un homme de progrès, c'est un homme qui marche, qui va voir, expérimente, change sa pratique, vérifie son savoir, et ainsi sans fin. Elle nous rappelle étrangement la devise des mouvements d'éducation populaire des années 50 60 « Voir Juger Agir » et si nous remplaçons le mot « homme » par organisation ça résume bien ce que nous avons à faire collectivement. »**

Gérard **BRICET**  
Président